

SAS A.Y.H

1529 Rue DU LEMAN 74140 CHENS-SUR-LEMAN FRANCE

Plaquette du **01/10/2022** au **30/09/2023**

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris

35 Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél : 01 88 46 77 00
Mail : contact@rga.fr

- SOMMAIRE -

A.Y.H

du 01/10/2022 au 30/09/2023

Attestation	3
-------------	---

Comptes annuels

Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7

Annexe comptable

Annexe au bilan et compte de résultat	10
---------------------------------------	----

- Attestation -

A.Y.H

du 01/10/2022 au 30/09/2023

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SAS A Y H
71 Rue Etienne Dolet 94140 ALFORTVILLE FRANCE

relatifs à l'exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes annuels qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	579 365 €
Chiffre d'affaires :	0 €
Résultat net comptable :	-5 397 €

Fait à : **PARIS-8E-ARRONDISSEMENT**

Le : **19/12/2023**

Laurent EL GHOUZZI

Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

A.Y.H

du 01/10/2022 au 30/09/2023

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	583	583		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations	228 195		228 195	228 195
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	95 000		95 000	95 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	323 778	583	323 195	323 195
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	256 169		256 169	261 066
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	256 169		256 169	261 066
TOTAL ACTIF GENERAL	579 947	583	579 365	584 261
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

A.Y.H

du 01/10/2022 au 30/09/2023

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 375000)	375 000	375 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 500	37 500
Réserves statutaires ou contractuelles	2 984	2 984
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	165 761	170 537
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-5 397	-4 776
Situation Nette	575 848	581 245
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	575 848	581 245
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	1 017	1 017
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 500	2 000
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 517	3 017
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	579 365	584 261
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	
	à moins d'un an	3 517,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

A.Y.H

du 01/10/2022 au 30/09/2023

			Total	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				43
Total des produits d'exploitation I (1)				43
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			5 586	4 819
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amort...				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provi...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux prov...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux p...				
Autres charges				
Total des charges d'exploitations II (2)			5 586	4 819
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-5 586	-4 776
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...			190	
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			190	

- COMPTE DE RESULTAT -

A.Y.H

du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Total	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	190	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-5 397	-4 776
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	-5 397	-4 776
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

ANNEXE COMPTABLE

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 579 365€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -5 397€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Filiales et Participations :

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Caution s	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividende s encaissés
Filiales détenues à plus de 50 %										
AYH SA	250 000 CHF (228 186 EUR)		100 %	228 186	228 186			0	-4 719	

PASSIF

Capitaux propres :

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	375 000				375 000
Réserve légale	37 500				37 500
Réserves statutaires, contractuelles	2 984				2 984
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	170 537	-4 776			165 761
Résultat de l'exercice	-4 776	4 776			- 5397

Le capital est composé de 12 500 actions de 30 € de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice

État des Dettes :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 500	2 500	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	1 017	1 017	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	3 517	3 517	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	2 500
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
Total		2 500

A.Y.H

SAS au capital de 375 000 euros,
immatriculée au RCS de THONON-LES-BAINS sous le numéro 405 006 610,
dont le siège social est situé : 1529 RUE DU LÉMAN 74140 CHENS SUR LEMAN

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 29 DÉCEMBRE 2023

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels font ressortir une perte de 5 396,81 euros.

En outre, la société comptabilise 165 760,58 euros, inscrits au crédit du compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée générale décide d'affecter les sommes susvisées comptabilisées au crédit du compte « Report à nouveau », ainsi que la perte enregistrée à la clôture de l'exercice sur le compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, la perte de l'exercice sera intégralement absorbée. Le compte « Autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 160 363,77 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 600 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 48,00 euros

Exercice N-3 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Les Dirigeants

